



Organisme Certificateur	Certificats de compétences professionnelles	Organisme Habilité à former et à évaluer
 <p>L'ATELIER DES PRATIQUES Formations médico-sociales & pôle ressources</p> <p>www.atelierdespratiques.fr organisation@atelierdespratiques.fr</p>	<p>Pratiquer les Gestes Conscients d'Apaisement®</p>	 <p>CENTRE HOSPITALIER CENTRE BRETAGNE</p> <p>www.ch-centre-bretagne.fr/?page_id=2723 nathalie.robic@ch-centre-bretagne.fr</p>

ORGANISATION DE LA FORMATION PRÉPARANT AUX CERTIFICATS DE COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES

Le dispositif de formation « **Pratiquer les Gestes Conscients d'Apaisement®** » prépare l'accès à 2 certificats de compétences professionnelles :

► **Pratiquer les GCA® dans les situations d'accompagnement de la vie quotidienne, dans les situations médico-éducatives et les soins de santé**

(Accessible pour tous professionnels diplômés d'État, exerçant dans les secteurs de la santé et du médicosocial)

► **Pratiquer les GCA® dans les situations d'accompagnement de la vie quotidienne**

(Accessible pour tous professionnels non diplômés et faisant fonction, exerçant dans les secteurs de la santé et du médicosocial)

Les formations préparant aux certificats de compétences « **Pratiquer les Gestes Conscients d'Apaisement®** » sont organisées pour un effectif de 12 participants maximum par groupe.

Durée des dispositifs de formation préparant à la délivrance des certificats de compétences professionnelles

Un dispositif « par la reconnaissance des acquis » d'une durée de 3 jours (21h), accessible aux professionnel·le·s ayant préalablement bénéficié d'une formation GCA® de niv.1 ou 2 datant de moins de 2 ans.

Un dispositif « complet » d'une durée de 7 jours (49h) répartis sur 3 regroupements (3 jours + 2 jours + 2 jours), accessible aux professionnel·le·s n'ayant suivi aucune formation GCA® de niveaux 1 et/ou 2 ou les ayant suivis depuis plus de 2 ans

Formateur responsable de la session

La formation est animée par une formatrice ou un formateur membre de l'Atelier des Pratiques, expert dans la pratique des GCA®.

Lieux des formations préparant à la délivrance des certificats de compétences professionnelles

Les formations se déroulent :

- Soit à l'Atelier des Pratiques (organisme certificateur), 1 rue du clos du Breil – PA du Val Coric 56380 GUER
- Soit au Centre Hospitalier Centre Bretagne (organisme habilité par le certificateur) 56300 PONTIVY

Suivi méthodologique préparant aux épreuves des certificats de compétences professionnelles

L'organisme responsable de la formation et des épreuves d'évaluation assure, selon les besoins des candidats et durant les périodes d'inter-regroupement, un suivi méthodologique pour préparer les candidats aux épreuves.

L'Atelier des Pratiques

Siège social : 1 rue du Clos du Breil – PA du Val Coric Est - 56380 GUER
Tél. 0256610194 – Web. www.atelierdespratiques.fr – Mail. organisation@atelierdespratiques.fr

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 53560933856 auprès du préfet de région de BRETAGNE.
Société à responsabilité limitée au capital de 10000 € - 835 015 0037 RCS Vannes - Code APE 8559A.